

FICHE PRATIQUE : PREPARATION ACADEMIQUE A L'AGREGATION INTERNE D'EPS



ACADÉMIE
DE MONTPELLIER

Liberté
Égalité
Fraternité



2020-2021

Une volonté, proposer un parcours de développement aux enseignants désireux de monter en compétence

Présenter le concours de l'agrégation interne d'EPS est une perspective d'évolution de carrière qui offre l'opportunité d'un haut niveau de réflexion et d'une prise de recul sur le métier.

« Certes, la préparation à ce concours demande un investissement en temps, en énergie, mais elle est aussi une magnifique occasion de réfléchir voire de questionner et dynamiser son quotidien professionnel.

Quel qu'en soit le résultat, le concours et sa préparation offrent indéniablement une formation continue inédite.

L'agrégation doit pouvoir s'inscrire dans le développement professionnel de tout enseignant qui le souhaite, sans « plafond de verre » lié à son sexe ou à son âge.

J'invite bien sûr tous les professeurs EPS qui souhaitent donner une dimension nouvelle à leur métier à s'engager dans le concours.

La préparation à l'agrégation peut constituer une étape enrichissante dans la carrière d'un enseignant d'EPS ; une opportunité à la fois de se former, mais aussi de donner du sens et d'« agréger » les connaissances, compétences et expériences construites au fil de son cheminement professionnel. »

Extraits du rapport de jury de la session 2020

Madame Véronique ELOI-ROUX, Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR),
Présidente du jury

Une formation hybride est proposée du mois de mai jusqu'à fin mars. L'alternance d'interventions en présentiel et en distanciel (synchrone ou asynchrone via la plateforme M@gistère) permet de s'adresser à tous les enseignants de l'académie désireux de se former.

Une équipe de 11 formateurs assure à la fois les interventions destinées à tous les agrégatifs et le tutorat individualisé.

Les épreuves écrites et les épreuves orales sont préparées conjointement. 8 devoirs blancs et 2 simulations orales sont, à minima, proposées aux préparatoires.

Quelques chiffres académiques :

Sessions	Heures DAFPEN*	Nb de formateurs	Nb d'agrégatifs actifs	Nb admissibles	Nb admis
De 1989 à 2014	Pilotage de la formation assurée par l'IUFM puis en 2013 par l'ESPE				13
2015	60 (+ ESPE)	6 (+ ESPE)	18	7	3
2016	122	8	10	4	2
2017	87	6	23	11	5
2018	119	7	25	7 (+ 4 ext)	3 (+ 2 ext)
2019	176	13	25	12	6
2020	142	11	17	13	6
2021	90	11	19		

* Réalisé en partenariat avec l'ingénieur de formation DAFPEN

Le projet 2021-2023 s'articule autour de 3 axes :

AXE 1 / UNE FORMATION EQUITABLE

Une formation à inscription individuelle qui offre les mêmes chances à tous les enseignants de l'académie.

LEVIERS :	MISES EN ŒUVRE :
Développer le numérique	- Organiser une hybridation de la formation : alternance présentiel / distanciel - Systématiser la Visio conférence pour offrir à tous la possibilité de suivre les interventions - Développer la plateforme M@gistère pour favoriser l'auto formation
Améliorer l'accompagnement	- Tutorer chaque agrégatif à l'échelle de l'année de formation - Porter une attention particulière aux néo préparatoires - Proposer une formation minimale sur toutes les APSA de l'O2
Organiser la collaboration	- Ouvrir un espace numérique de partage - Organiser des groupes restreints de travail - Donner accès aux copies de devoirs blancs les mieux notées

AXE 2 / UNE FORMATION PERFORMANTE

Une formation qualifiante qui constitue une vraie perspective d'évolution de carrière.

LEVIERS :	MISES EN ŒUVRE :
Former les formateurs	- Organiser un échange de pratiques et un partage d'expériences - Se questionner sur la posture de formateur - Définir ensemble les modalités d'intervention et de suivi
Engager les agrégatifs dans une démarche active	- Multiplier les devoirs écrits (4 en E1 et 4 en E2) - Proposer systématiquement un travail intersession - Demander à tous les agrégatifs de constituer un dossier et une vidéo O1
Former par compétences	- Etablir une stratégie systémique de formation basée sur des apports méthodologiques, des apports de contenus et des productions écrites - Evaluer les devoirs blancs et les oraux blancs en utilisant une grille de compétences - Individualiser le parcours de formation en fonction des besoins identifiés de chacun

AXE 3 / UNE FORMATION TRANSFORMATRICE

Dans le prolongement de la formation continue à public désigné, permettre aux enseignants de monter en compétences.

LEVIERS :	MISES EN ŒUVRE :
Former sur un temps long	- Etaler la formation du mois de mai jusqu'à mi-avril - Entamer la formation à l'oral 1 dès le mois de juin - Favoriser les mises en relation formation théorique / pratique de terrain tout au long de l'année scolaire
Dépasser les items du programme du concours	- Permettre un questionnement sur des thèmes transversaux de l'Ecole du XXIème siècle « Les valeurs de la république, l'éducation à la santé, l'utilisation du numérique ... » - Interroger les pratiques pédagogiques au travers de l'enseignement par compétences, l'évaluation position, dialogique et intégrée aux apprentissages
Développer la vidéo formation	- Inviter les agrégatifs à filmer leurs élèves pour comprendre leur activité - Privilégier l'allo confrontation pour co analyser une leçon

Le parcours M@gistère

Dès l'inscription validée par la DAFPEN (mois de mai), les préparationnaires ont accès au parcours dédié à la formation. Ainsi, un temps estival d'autoformation est engagé puisque des ressources multiples sont à leur disposition. Dès la rentrée de septembre la plateforme est utilisée comme lieu d'échanges, de dépôts de devoirs ou encore de communication entre les formateurs et les agrégatifs.

Les personnes ressources

L'équipe des intervenants :

Ecrit 1	Référent et formateur	Julien NANO
	Formateurs	Cédric DEANAZ
		Christophe NAL
		Guillaume LEMAIRE
Ecrit 2	Référent et formateur	Stéphane HERNANDEZ
	Formateurs	Julien SACQUEPEE
		Anthony DUBUS
		Mélanie TURC
		Mathias MONTIGNY
		Pauline MOLY
		Mathieu COUDERC
		Maxime COURTIN
Oral 1	Référent	Cédric DEANAZ
Oral 2	Référent	Christophe NAL
M@gistère	Référent	Cédric DEANAZ

Le coordonnateur de la formation qualifiante « Agrégation interne EPS » :

Benjamin FANJAUD (benjamin.fanjaud@ac-montpellier.fr) pour obtenir de plus amples informations.

Les IA-IPR en charge du dossier formation :

Gwladys VASSEUR, Éric OUTREY et Didier CEBE

LES TEXTES EN VIGUEUR

Le programme en vigueur :

- Programme session 2021 du concours de l'agrégation interne et CAER EPS : https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/agregation_interne_21/93/0/p2021_agreg_int_eps_1274930.pdf

Les derniers rapports de jury :

- Rapport de jury session 2020 : https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/interne/19/7/rj2020-agregation-interne-education_physique_et_sportive_1363197.pdf
- Rapport de jury session 2019 : https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/int/56/3/rj-2019-agregation-interne-eps_1160563.pdf